

[Texte]

that so all we can do is work through the subcommittee on Agenda and Procedure and bring this to the attention of the minister and the House leaders. In other words, make representations and hope to get the reference you want. Mr. Watson.

Mr. Watson: Pursuant, really, to what you just finished saying, Mr. Chairman, making representation to the minister, it seems to me that is one of the courses available here—that the steering committee agrees that this general reference should be obtained for the Committee, that the Chairman would then be authorized by the steering committee to make representations to the minister.

In my case, I just want to clarify my own position. I did sign the petition with regard to the Canada Council. I feel that it is high time we had a chance to look at that organization, and I think it would be a good idea for this Committee to take a very thorough look at it. The broadness of Mr. Wenman's request for an order of reference is something which should be discussed by the steering committee. It may be narrowed or it may be decided by the steering committee that it is appropriate. In any event, I am not going to get into that.

The other alternative, Mr. Chairman, seems to me that if Mr. Wenman feels that the steering committee is not the right one he could then, I suppose, if you rule him out of order, appeal your ruling to the Speaker in the House, which would give an opportunity to everyone to raise this entire matter. Or could he?

The Chairman: I am not sure on what basis you would get recognition on the floor. There is only one place in routine proceedings where you can get recognition, and that is reports of Standing Committees. We are not empowered to report anything to the House. Through the normal channels it will be recognized that we have organized but that is all, so there is no mechanism to report. Even the Subcommittee on Agenda and Procedure at this point can only meet informally. As chairman of that subcommittee I am quite prepared to have an informal meeting to discuss the suggestion brought forward by Mr. Wenman. I think that is a minimum we could do and I hope that would go some way to meet Mr. Wenman's request.

Mr. Wenman: Okay, I will accept that for the moment.

On a second order of business which I would like to bring to your attention I would then request to file with this Committee, as part of its organizational meeting, copies of a motion signed by 50 members of the House that states . . .

Mr. Roy (Timmins): Mr. Chairman, on a point of order, if I may.

The Chairman: Mr. Roy on a point of order.

• 1705

Mr. Roy (Timmins): This is not the forum in which to change our procedures of committees or the House of Commons, this particular committee. We are a committee that is

[Traduction]

Nous n'avons pas de tel ordre de renvoi, aussi pouvons-nous agir uniquement par l'entremise du sous-comité du programme et de la procédure, pour ensuite porter la question à l'attention du ministre et des leaders de la Chambre. En d'autres termes, nous pouvons soumettre votre suggestion et espérer obtenir l'ordre de renvoi que vous désirez. Monsieur Watson.

M. Watson: Vous venez de parler de présenter une demande au ministre, monsieur le président, et il me semble que c'est là l'une des avenues qui nous sont offertes, c'est-à-dire que le comité directeur décide qu'il faut obtenir un tel ordre de renvoi général pour le Comité, et alors le président serait autorisé par le comité directeur à en faire la demande au ministre.

Je voulais simplement clarifier mon propre point de vue. J'ai signé la pétition concernant le Conseil des arts du Canada. Je crois qu'il est grandement temps que nous ayons la possibilité d'examiner le fonctionnement de cet organisme et je crois qu'il serait bon que le Comité l'examine de très près. Il faudrait discuter au comité directeur de l'ordre de renvoi que demande M. Wenman. Le comité directeur pourrait en réduire l'étendue ou encore il pourrait décider que la proposition est appropriée. Ce n'est pas à moi d'en discuter ici.

Il me semble que l'autre possibilité qui s'offre, monsieur le président, serait que si M. Wenman est d'avis que ce n'est pas au comité directeur de prendre la décision, il pourrait en appeler auprès de l'Orateur de la Chambre de votre décision de déclarer sa motion irrecevable, ce qui donnerait à tous la possibilité de discuter de toute cette question. Est-ce possible?

Le président: Je ne vois pas vraiment pour quel motif on pourrait vous donner la parole. La seule possibilité d'obtenir la parole lors des débats sur les affaires courantes est à la rubrique des rapports des comités permanents. Or, nous ne sommes pas autorisés à présenter un rapport à la Chambre. Nous ferons connaître par les voies ordinaires que nous nous sommes organisés, mais c'est tout ce que nous pouvons faire, il n'existe aucune possibilité de présenter un rapport pour l'instant. Même le sous-comité du programme et de la procédure peut se réunir uniquement de façon officielle, à l'heure actuelle. En tant que président de ce sous-comité, je suis tout à fait disposé à tenir une réunion officielle pour discuter de la suggestion formulée par M. Wenman. Je pense que c'est tout ce que nous pouvons faire et j'espère que M. Wenman est assez satisfait de cette réponse.

M. Wenman: Très bien, je m'en contenterai pour l'instant.

Deuxièmement, j'aimerais demander la permission de déposer auprès du Comité, dans le cadre de sa réunion d'organisation, des exemplaires d'une motion signée par cinquante députés, où il est déclaré . . .

M. Roy (Timmins): Monsieur le président, j'invoque le Règlement, si vous le permettez.

Le président: M. Roy invoque le Règlement.

M. Roy (Timmins): Nous ne pouvons pas, à ce Comité, modifier la procédure que doivent suivre les comités ou la Chambre des communes. Notre Comité doit étudier certaines